

Châlons-en-Champagne,  
le 20 mars 2020

Objet : votre abonnement d'avril au réseau SITAC

Madame, Monsieur,

Dans le contexte de crise sanitaire que connaît actuellement notre pays, le gouvernement a pris la décision de limiter au strict nécessaire les déplacements de chacun afin d'endiguer l'épidémie de COVID 19 sévissant actuellement en France.

Compte tenu de cette décision, vous êtes nombreux à avoir suspendus à compter de cette date – pour vous-mêmes ou vos enfants – votre usage du réseau de mobilité SITAC.

En conséquence, je vous informe que les prélèvements automatiques concernant les abonnements du mois d'avril n'ont pas été débités. Pour autant le réseau SITAC continue de fonctionner, vous pourrez donc l'emprunter gratuitement durant cette période.

Si vous avez besoin de renseignements, bien que notre agence soit fermée, nos hôtesses continuent de répondre à vos demandes au 03 26 69 59 00 de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Conscient des efforts qui vous sont demandés en cette période difficile, et en espérant que la vie reprenne son cours normal au plus tôt, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations,



*Bruno F. Bourg-Broc*

**Bruno BOURG-BROC**

Président de la Communauté d'Agglomération  
de Châlons-en-Champagne